

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
EN DATE DU 31 JANVIER 2011**

**PREMIÈRE PARTIE
PRÉCONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Voeu relatif aux bancs publics dans l'arrondissement

Présenté par le Conseil des Seniors du 10^e, la commission Vie quotidienne, la commission Accessibilité pour tous dans le 10^e et le Conseil de quartier Saint-Vincent de Paul – Lariboisière

Extrait du texte lu en séance :

Les bancs publics font partie du paysage urbain depuis des temps immémoriaux. Ils rendent la cité plus accueillante aux amoureux, bien sûr, mais aussi aux piétons, aux voyageurs souvent chargés de valises débarquant où se rendant dans les grandes gares de notre 10^e arrondissement, aux consommateurs triant leurs caddies, aux personnes accompagnées de jeunes enfants à pied ou en poussettes, aux personnes handicapées et autres personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux piétons facilement fatigables que sont les seniors.

Or, nombre de ces éléments si utiles du mobilier urbain disparaissent, souvent au profit des terrasses des débits de boisson, poussant à la consommation des personnes qui ne cherchaient qu'une halte.

Le Conseil des Seniors du 10^e, la commission Accessibilité pour tous dans le 10^e et le conseil de quartier Saint-Vincent de Paul – Lariboisière émettent le voeu que la municipalité demande au service de la voirie de la Ville de Paris non seulement de ne plus supprimer de bancs publics, mais au contraire de multiplier les haltes assises publiques à Paris, en particulier dans le 10^e.

Mme FAJGELES répond que tous les élus partagent le souci d'augmenter le nombre de bancs publics, utiles à plus d'un titre et objets de convivialité dans la cité. D'autres conseils de quartier ont d'ailleurs déjà fait des demandes en ce sens. Depuis 2008, déjà neuf bancs ont été posés dans l'arrondissement. Chaque demande de bancs est étudiée par les services de la mairie. Cependant, cinq bancs ont déjà été retirés, souvent à la demande des commerçants, ces derniers dénonçant les nuisances. Retirer des bancs ne permet évidemment pas de résoudre les problèmes de précarité et d'extrême pauvreté, mais chaque demande de retrait est tout de même étudiée elle aussi, en essayant à chaque fois de replacer un nouveau banc à proximité de l'ancien emplacement ou ailleurs dans l'arrondissement. Parmi la liste des demandes proposée par ce voeu, au moins deux pourront être satisfaites rapidement : le banc près de l'hôtel All Seasons à la sortie du métro Château Landon et le banc sur la place Madeleine Braun.

Mme FASSO se félicite de cette initiative, le sujet des bancs étant récurrent dans les discussions du Conseil des Seniors. Certains résidents demandent le retrait des bancs, car des SDF, souvent alcoolisés, s'y installent la nuit, cependant le retrait des bancs ne résoudrait pas les problèmes de la misère et de l'alcoolisme dans la cité.

M. FERAUD précise que le nombre relativement faible de nouveaux bancs installés s'explique d'abord par le coût de ces installations, les bancs publics parisiens étant relativement chers. Lorsqu'une nuisance se pose devant un commerce ou un immeuble, il est important d'écouter les riverains mais la suppression pure et simple n'est pas la bonne solution. Il faut installer un autre banc ailleurs dans l'arrondissement car il faut aussi écouter celles et ceux qui, comme le montre cette question de pré conseil, sont demandeurs de nouveaux lieux. Le Maire se dit favorable à une augmentation tendancielle du nombre de bancs.